

avec le départ du recteur Denis Rolland, les syndicats réaffirment leur souhait d'en finir avec la fusion

4-5 minutes

Le départ du recteur Denis Rolland de Normandie, remplacé par l'actuelle rectrice de Limoges Christine Gavini-Chevet ([lire sur AEF info](#)), ne signifie pas la fin des mobilisations pour les syndicats, qui réclament toujours l'arrêt du processus de fusion des académies de Caen et de Rouen. Des actions sont prévues cette semaine alors qu'un mouvement de grève le 21 mars dernier aurait été suivi à 50 % à 80 % selon les services et les académies, indiquent le 1er avril 2019 à AEF info des sources syndicales. Le Snasub, l'Unsa ou FO souhaitent ainsi le rétablissement d'un recteur par académie.



Mobilisation intersyndicale au rectorat de Caen, en mars 2019

"Ce midi nous organisons un 'pique-nique de lutte' devant le rectorat à Caen, c'est la 9e journée de mobilisation en six semaines à Caen", indique à AEF info le 1er avril 2019 François Ferrette, co-secrétaire académique du Snasub-FSU. Une journée de grève contre le processus de fusion des académies de Caen et de Rouen s'est notamment déroulée le 21 mars dernier, qui aurait été suivie par 50 % à 80 % des personnels des deux rectorats. L'annonce du remplacement de Denis Rolland par Christine Gavini-Chevet, actuelle rectrice de Limoges, comme rectrice de l'académie de Caen, chargée d'administrer l'académie de Rouen, "ne règle pas le problème".

Pour François Ferrette, le recteur Denis Rolland "incarnait la fusion" et "la crédibilité de sa parole s'est effondrée le 25 février, lorsqu'il s'est fait huer et siffler par les personnels à Rouen". Mais de la même manière, "la parole politique du ministre est inaudible" avec l'abandon de l'idée de fusionner des académies partout en France sauf en Normandie.

Attente de la lettre de mission

"Nous voulons une déclaration politique de Jean-Michel Blanquer pour connaître le mandat donné" à Christine Gavini-Chevet, poursuit François Ferrette. "Quel sera-t-il ? Poursuivre la fusion ? Temporiser ? Mettre un recteur à Rouen plus tard ? Nous maintenons la pression."

Du côté de l'Unsa-éducation, l'analyse est semblable. Pour Thierry Patinaux, secrétaire régional, "le recteur Rolland paye les pots cassés, il est dans une situation intenable depuis l'annonce de l'arrêt des fusions sauf en Normandie, qui est incompréhensible". Son syndicat avait "validé l'expérimentation" en Normandie, "mais si le ministre décide d'arrêter c'est que cela ne donne pas tous les résultats escomptés, alors pourquoi

continuer ?" Pour lui, la nouvelle rectrice "aura du mal à convaincre les personnels de la faisabilité" du projet.

Si l'Unsa-éducation souhaite une organisation académique à la manière des préfectures avec le maintien de deux recteurs dont un de région "qui a véritablement le pouvoir de décision", pour FO, le problème n'est pas seulement celui de la fusion. Tewfik Amraoui, représentant du Fnec-FP-FO pour l'académie de Rouen, souligne ainsi que "dès l'acte III de la décentralisation" son syndicat refuse "d'aller vers un système ressemblant à celui des ARS". Il demande que "le recteur soit le plus haut fonctionnaire de l'Éducation nationale sur chaque académie", en opposition à la mutualisation des services voulue par le ministre Jean-Michel Blanquer ([lire sur AEF info](#)).

Courrier au Premier ministre, sans réponse

Une intersyndicale des deux académies de Caen et de Rouen a interpellé début mars 2019 le Premier ministre par courrier sur les inquiétudes suscitées par le processus de fusion (1). Les signataires y pointent un "risque de souffrance au travail [qui] devient de plus en plus fort" avec "un nombre inhabituel de départs de cadres".

Insistant sur les "inquiétudes fortes parmi tous les personnels", l'intersyndicale dénonce "un processus de réorganisation de service" synonyme de "désorganisation" et d'un "service rendu au public [qui] en sera affecté". Demandant l'arrêt de la fusion, les syndicats soulignent que si "partout en France, des personnels des rectorats jusqu'au ministère, on trouve que ces fusions de services et de rectorats ne sont pas judicieuses, pourquoi les continuer en Normandie ?"